



Comité FSGT Val de Marne
Espace Fédéral Territorial de la FSGT

Les actes de la Semaine des clubs et des comités FSGT

Du 26 au 30 mars 2018 à Ivry et Vitry sur seine



UNIVERSITÉ
PARIS-EST CRÉTEIL
VAL DE MARNE



SOMMAIRE

JEUX OLYMPIQUES OU LA PRIVATISATION DU SPORT POUR TOUS ASSOCIATIF EN HERITAGE ?.....	1
PROFESSIONNELS DE LA VIE ASSOCIATIVE SPORTIVE ET FORMATION DES ETUDIANTS EN STAPS : COMMENT COMBINER LES BESOINS DES ASSOCIATIONS ET LES COMPETENCES SALARIEES...POUR DEVELOPPER DES ACTIVITES PEU CHERES ET DES ADHERENTS ACTEURS ?	4
PRATIQUE SPORTIVE ET ASSOCIATIVE POUR TOUS, EMANCIPATION DES MILIEUX POPULAIRES : PROGRES OU REGRESSION	7
LA REMONTADA DES FOOTS FSGT EN ILE DE FRANCE	9

JEUX OLYMPIQUES OU LA PRIVATISATION DU SPORT POUR TOUS ASSOCIATIF EN HERITAGE ?

La déconstruction et le détricotage par l'Etat des services publics en général et de celui du sport en particulier est enclenchée depuis le virage libéral et la politique du « moins d'Etat ». Pire, elle s'accélère. Il n'en reste pas moins que la vie associative sportive demeure cet espace de créativité et de résistance pour construire la réponse aux besoins de pratique sportive et de « faire association » dans toutes les catégories de la population.

Nous sommes à la veille d'une concentration des moyens financiers de l'Etat vers les sportifs les plus « médaillables » aux JO 2024. Le marché privé organise la consommation des activités sportives. Le CNDS 2018 baisse de 40% tandis que la Française des Jeux - qui abonde le CNDS - s'apprête à être privatisée. La question des JO et de l'héritage pour le sport de la population reste actuellement posée notamment par le SNEP et des acteurs du mouvement associatif comme la FSGT et l'US Ivry.

Olympisme contre Jeux Olympiques ?

L'introduction aux travaux par le documentaire « regards neufs sur Olympia 52 » permet de mettre en évidence de façon décalée la différence entre le projet originel olympique et la réalité actuelle des Jeux Olympiques. Sept ans après la deuxième guerre mondiale était déjà posé l'enjeu fondamental de la lutte des idées et des valeurs: Des Jeux Olympiques instrumentalisés par le marché ou l'Olympisme comme universalisme et internationalisme ? La marchandisation ou l'émancipation des peuples ? Des jeux de guerre aseptisés ou la fête de la jeunesse et de la paix ?

Loin de la charte originelle de l'Olympisme, la marchandisation contemporaine des JO a relégué au second plan les valeurs olympiques : le sport pour tous, l'excellence sportive, l'exploit, la culture sportive et le progrès de chaque être humain.

Que l'on soit pour ou contre l'organisation des Jeux Olympiques à Paris, le débat n'a plus lieu d'être maintenant que l'attribution a été décidée. Autant en profiter pour construire des alternatives dans la vie associative, la vie sportive, les pratiques des couches populaires, les politiques publiques.

Une réforme de la gouvernance du sport qui se joue en catimini

Première difficulté : comprendre ce qu'il se joue dans la redéfinition du rôle de l'Etat et la recomposition du CNOF.

La ministre des sports Laura Flessel déclare vouloir « 4 millions de pratiquants en plus quel que soit le lieu et les conditions de pratiques ». Autrement dit, l'activité sportive dans un parc, dans une salle privée ou en association produirait les mêmes effets. Dans le même temps, la volonté affichée de la ministre est de libéraliser le sport et de mettre les associations au même niveau que le secteur marchand.

Sous prétexte de vouloir démocratiser les fédérations, il est proposé que les clubs puissent désigner directement les dirigeants de leur fédération¹. Une proposition démagogique loin des réalités du monde associatif et des contingences liées à l'engagement militant et bénévole, difficilement applicable à moins que les candidats disposant des moyens les plus importants ne confisquent les débats et les votes.

Haro sur la diversité des fédérations, place à la fusion et au pouvoir des fédérations olympiques

Pour le CNOF, qui a supprimé le collège des fédérations multisports et affinitaires (La FSGT est désormais l'unique représentante des fédérations affinitaires au conseil d'administration du CNOF), l'enjeu principal actuel est de resserrer les moyens sur l'élite de l'élite sportive et de se concentrer ainsi sur les plus médaillables. Le CNOF souhaite aussi élargir le champ des délégations des

¹ A la FSGT, les clubs désignent les dirigeants dans les comités départementaux qui eux-mêmes participent aux décisions fédérales et à l'élection de la direction fédérale collégiale.

fédérations olympiques qui auraient toute l'autorité pour imposer aux fédérations affinitaires et donc à la FSGT leurs règles et cahiers des charges en matière de formation des éducateurs, des dirigeants, des contenus de pratiques, des règles de compétition, etc... Par exemple, la Fédération Française de Gymnastique aurait toutes les prérogatives pour mettre sous tutelle toutes les fédérations qui proposent de la gymnastique. Les fédérations sont incitées à fusionner faisant fi des différences culturelles et de conception des pratiques. La récente réforme imposée des statuts des CDOS et des CROS avec 5 voix supplémentaires pour chaque fédération olympique et une seule voix pour les autres n'est que le début.

Derrière l'appel à l'unité du mouvement sportif, le CNOSF orchestre la division du mouvement sportif. Les fédérations affinitaires et multisports sont démobilisées et ne participent plus aux travaux et aux commissions du CNOSF. Ne restent que la FSCF, l'UFOLEP, Léo Lagrange, Sport pour Tous, la FSGT. La FSGT pour qui l'enjeu sera de conserver sa liberté d'adaptation des règles et de gagner en reconnaissance.

Vers un nouveau modèle de gouvernance du sport

Parmi les enjeux de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris, le fameux serpent de mer de la transformation du modèle sportif français refait surface, et le CNOSF compte bien se saisir de cette opportunité. Il affirme que pour atteindre le double objectif de 24 millions de licenciés et 24 médailles d'or, il faut réformer en grand et basculer vers un nouveau modèle : partenarial, responsabilisant, simplifié et optimisé. Il s'agirait d'abord de recentrer l'intervention de l'Etat sur des missions régaliennes : réglementation, sécurité, rayonnement international et contrôle de l'efficacité de l'utilisation des fonds publics. Ce qui signifie l'abandon de la tutelle de l'Etat sur les fédérations... bref de passer de la délégation de service public aux transferts de compétences et de responsabilités. Le sport français serait confié aux bons soins du CNOSF qui aurait même un droit d'usage des fonds du CNDSP².

Sous couvert de vouloir rationaliser le modèle sportif et de rendre davantage compétitif le sport français sur la scène internationale, il s'agirait en fait d'un recul historique des

services publics du sport. L'Etat se désengageant du sport de la population, laissant aux seules collectivités territoriales le financement des pratiques pour tous.

Libéraliser tous les secteurs où il y a du profit à se faire, le sport en faisant partie.

Au contraire de la conception d'un Etat qui serait au plus près des besoins de la population, le projet de réforme du Sport Français consiste à faire la part belle à une concentration des moyens vers le sport de haut niveau. Pour ce qui est du sport de toute la population il s'agit d'instaurer la fameuse « concurrence libre et non faussée des marchés » entre les acteurs. Le marché privé lorgnant depuis longtemps sur les pratiques associatives, il n'en demandait pas moins.

Pour René Moustard : « *la politique du gouvernement est installée sur la déconstruction des services publics* ». Il est plus qu'urgent de multiplier les temps de réflexion sur la politique qui est menée pour y déceler la cohérence de pensée libérale qui est à l'œuvre sur la question des pratiques sportives.

Le projet de séparer le haut niveau du sport pour tous est critiqué par Romain Marchand 1^{er} adjoint à Ivry sur seine : « *pour qu'il y ait du sport populaire il faut qu'il y ait une culture sportive. La culture sportive se développe grâce aux structures associatives et à l'engagement citoyen et bénévole pour lequel il faudrait imaginer, pourquoi pas, une décharge citoyenne à l'image de la décharge syndicale.*

EPS à l'Ecole et Sport Populaire Associatif : Même combat.

Bruno Cremonesi du SNEP 93 – et militant FSGT de longue date – abonde : *Dans l'Education Physique et Sportive, personne ne perçoit qu'il y a une logique d'affaiblissement menée par le ministère de l'éducation nationale. Que ce soit du côté des professeurs d'EPS ou du mouvement sportif, on paye aujourd'hui une dépolitisation. Il faudrait notamment lutter contre le concept de sport santé qui n'est ni plus ni moins qu'un sport du pauvre sans ambition de transformation des moyens et des capacités physiques et intellectuelles des êtres humains.*

Résister Exister : comment faire ? Commençons par informer nos adhérents

² Lire le dossier de la revue Sport et Plein Air publiée par la FSGT en avril 2018 « [le sport.fr en crise](http://le.sport.fr.en.crise) »

« Le milieu sportif ne revendique rien alors que l'on a besoin de passer à la vitesse supérieure » Jean Pierre Favier - Président de l'US Ivry - n'y va pas par quatre chemins lui qui a initié avec « l'appel d'Ivry » un mouvement de résistance et de construction d'alternatives à la loi Sport et Société qui se prépare, mais qui peine à mobiliser d'autres clubs. Pour d'autres participants, il y a une résistance possible au niveau local et le premier levier d'action est d'informer les adhérents de ce qu'il se trame en coulisses. Faut-il viser la convergence des luttes dans un contexte de grève, de résistances sociales et locales ? La FSGT est-elle organisée pour cela ?

Rester cohérent sur les JO et l'Olympisme

Alors que beaucoup d'épreuves vont s'y dérouler, la Seine Saint Denis risque peu d'en récolter les fruits pour étoffer son tissu d'équipements dont elle manque cruellement. Un exemple : dans le département, un élève sur deux qui entre au collège ne sait pas nager en raison du manque de bassins équitablement répartis entre communes et territoires³. La piscine olympique et ses 15000 places à Aubervilliers, si elle répond au cahier des charges du CIO, ne répondra pas aux besoins de la population.

« L'évènement des Jeux Olympiques est construit sur la base d'un projet du CIO qui veille à tout contrôler, tout calculer, tout ordonnancer. Le pays qui accueille les JO doit garantir ce projet du CIO. En France, garantir le projet du CIO ne va pas dans le sens des besoins de la population en matière de pratiques sportives pour tous. De fait, les JO sont en décalage avec les besoins de la population. Il faut à ce titre défendre l'olympisme et combattre le décalage des JO avec l'Olympisme. C'est là que réside notre cohérence d'action par rapport aux JO » selon René Moustard.

Pour Romain Marchand, « les jeux Olympiques sont là. Il faut saisir l'occasion pour porter le débat sur la place publique sans être naïf : l'enjeu n'est pas de bouleverser les JO mais d'abord et avant tout de faire progresser nos idées » sur la conception et la place des activités physiques et sportives de la population et les moyens de les développer.

La séquence en appelle d'autres.

Informez nos adhérents donc mais tout en continuant à bien analyser et comprendre la logique libérale qui est à l'œuvre dans les réformes qui sont menées. Travailler au niveau local parce que c'est surtout là que s'expriment les réalités sociales qui sont en contradiction avec les politiques menées. Trouver des enjeux communs de lutte pour fédérer les énergies en prenant exemple sur l'expérience du savoir nager en Seine Saint Denis. Porté par le mouvement sportif et de nombreuses collectivités dans le cadre de la charte des APS en Seine Saint Denis un plan piscine de 40 millions d'euros dans le département.

Cette séquence inscrite dans le cadre de l'espace Fédéral Territorial en Ile de France en appelle d'autres pour continuer à analyser, comprendre et nous positionner dans cet environnement social, politique et sportif complexe.

³ Actes du colloque FSGT 93- SNEP 93 « tous nageurs et toutes nageuses en Seine Saint Denis » d'avril 2016.

PROFESSIONNELS DE LA VIE ASSOCIATIVE SPORTIVE ET FORMATION DES ETUDIANTS EN STAPS : COMMENT COMBINER LES BESOINS DES ASSOCIATIONS ET LES COMPETENCES SALARIEES...POUR DEVELOPPER DES ACTIVITES PEU CHERES ET DES ADHERENTS ACTEURS ?

Le modèle économique de l'association sportive est à la croisée des chemins. Il est pris en étau par les incitations des fédérations sportives à développer l'encadrement salarié des activités d'un côté et le développement du marché des salles privées qui lorgne sur ses adhérents de l'autre. Quand dans le même temps, les aides publiques diminuent avec la baisse du CNDP et la suppression de la taxe d'habitation. Témoignages d'acteurs de la formation des étudiants en STAPS et de professionnels des clubs et de la FSGT.

Comment répondre aux besoins de pratiques sportives qui s'expriment dans la population et réussir le pari du développement dans des quartiers qui poussent comme des champignons? Quelle politique d'encadrement pour accueillir les publics alors que les moyens se tarissent et que les cotisations frisent parfois les abonnements dans les salles privées ?

Pour les clubs omnisports, la pompe à cotisations a ses limites. A moins de renoncer à l'objectif de proposer des activités peu chères et d'exclure les populations les moins aisées. La politique d'encadrement des activités deviendra donc la question clé. Et derrière c'est la question de la complémentarité d'action entre forces salariées et forces bénévoles.

Les parcours sportif et associatif des étudiants seront pris en compte dans le nouveau Parcours Sup

Première piste à explorer, la formation des professionnels de la vie sportive et associative. La faculté des STAPS de Créteil fait le point sur les réalités actuelles des formations et les enjeux à venir : Thierry Maquet de l'Université Paris Est de Créteil met en avant un Parcours Sup plus juste. A côté des parcours scolaires en langues et en sciences, les parcours associatif et sportif des candidats à la sortie du bac seront valorisés à la même hauteur. « Pendant la

formation des étudiants, on mesure vite qui a eu un parcours associatif et ceux qui n'en ont pas, appréhender les réalités de la vie associative et du bénévolat, les contraintes horaires le soir en semaine et le week-end, ce sont des passages obligés pour les étudiants qui souhaitent se professionnaliser dans le domaine ». 36 semaines de stages dans les clubs ou les services des sports permettent aux étudiants d'appréhender les différentes réalités et les différents enjeux.

A l'issue de la deuxième année d'étude, les étudiants ont accès à une carte professionnelle qui leur permet de travailler contre rémunération dans les associations sportives. Management, motricité, entraînement sportif, activité physique et santé sont les domaines d'étude.

Politique de formation contre marché de la formation ?

Pour Thierry Maquet, « il faut former des gens capables de s'adapter et les formations STAPS sont au cœur de cette problématique ». Et de questionner les finalités des CQP et autres formations professionnalisantes développées par les fédérations : s'agit-il d'un marché lucratif pour équilibrer les comptes financiers ? Y forme-t-on des professionnels capables de s'adapter aux différentes tâches inhérentes à la vie associative ? Pour lui, il faut aussi s'interroger sur l'avenir des formations jeunesse et sports qui selon lui pourraient disparaître sous le coup de la libéralisation du marché des formations.

L'enjeu des pratiques sportives visant le maintien du capital santé

Le dispositif du sport sur ordonnance est très peu utilisé et ne fonctionne pas encore. Pas de remboursement de la sécurité sociale, les médecins ne sont pas formés à ces problématiques et l'encadrement n'est pas formé pour accueillir les pratiquants atteints d'une des 30 affections

longue durée qui figurent dans la liste du dispositif. Là aussi, les étudiants formés à l'université seront les plus à même de prendre en compte ces problématiques qui vont s'accroître avec des plus de 50 ans qui représenteront 40% de la population en 2025.

Le salarié associatif au cursus STAPS: un métier de valeur...

Quand on questionne des salariés des clubs ou de la FSGT passés par les STAPS l'apport de la vie associative sportive dans leur métier est essentiel. La diversité des tâches et des missions requiert et développe de la polyvalence. Pour eux il s'agit d'une deuxième vie qui apporte autant sinon plus que les études en STAPS surtout quand ils n'ont pas bénéficié de beaucoup de temps de stages. Mais quand la formation intègre de nombreux stages, passages obligés pour les étudiants, alors il y a découverte d'un espace de créativité, d'échanges d'expériences et de compétences, de liberté et d'engagement qui va au-delà du rapport au salariat.

Pour eux encore, La connaissance des APS, la culture sportive, l'histoire et la sociologie du sport ainsi que la maîtrise et la connaissance du contexte sont les principales connaissances acquises dans leurs études.

Tantôt un tremplin, tantôt une deuxième chance, les salariés que nous avons questionné évoquent ici la vie associative sportive comme un espace de responsabilisation et d'apprentissage du « métier de bénévole ». Mais c'est aussi pour certains un lieu où confrontés aux problèmes à résoudre, naît le besoin de « retourner sur les bancs de l'école » pour structurer leurs connaissances et en acquérir de nouvelles pour ainsi mieux appréhender les réalités de la profession.

Projet associatif versus projet de services

Le modèle de la délégation de service public développé à Orly existe très peu ailleurs. Avec une subvention municipale de 600.000 euros pour un club de 2500 adhérents qui représente le double de certains autres clubs omnisports, il s'agit de couvrir les postes de salaires et de confier au club l'animation du service sportif à la population.

Outre que ce modèle peut être remis en cause à chaque élection municipale, il tourne le dos au projet associatif « originel » des clubs omnisport. Tout en développant un service à la population certes utile, il n'en reste pas moins qu'il développe aussi ses propres effets pervers : diminution du nombre de bénévoles dans les bureaux de

sections et dans les équipes d'encadrement des activités tandis que s'installe dans la tête des adhérents de plus en plus exigeants que diplôme égal compétences et que bénévole égal tenir la buvette. On a les adhérents qu'on méprise et si ces derniers consomment...

Le problème est tout autre pour les clubs omnisports et les sections qui ont pour objectif de faire progresser les adhérents dans la prise en charge des différentes dimensions de la vie associative sportive. Ceux-là tentent de faire face au problème de l'encadrement des activités en développant des équipes d'animation composées d'animateurs expérimentés et d'animateurs débutants avec ou sans salariés.

Ici, les besoins en forces professionnelles salariées s'expriment d'une manière différente, il ne s'agit pas d'embaucher des salariés capables uniquement d'encadrer les activités : « si on veut maintenir nos principes associatifs et continuer de ne refuser aucun nouvel adhérent, le problème demeure dans notre capacité à former nos propres forces d'animation. Et là nous avons besoin de professionnels salariés de haut niveau. Pour former et accompagner des équipes d'animation composée de bénévoles, développer des projets qui génèrent de l'engagement et du bénévolat, animer en toute sécurité, gérer en toute responsabilité »

Toutefois les difficultés existent : pour une section seule, un salarié de bon niveau de formation et imprégné de cette logique associative a un coût que ne peuvent se permettre la majorité des clubs et des sections qui sont dans un modèle économique fragile et qui font face aux suppressions des aides à l'emploi.

Le modèle de la co-animation permet de résoudre par le nombre d'encadrants le problème de l'indisponibilité occasionnelle des bénévoles. Il résout aussi les problèmes de coût en permettant des taux de cotisations encore largement accessibles Mais une difficulté essentielle demeure : il ne résout pas le problème de la transmission de l'expérience et du partage des compétences.

L'animateur expérimenté et compétent- qu'il soit salarié ou non – est tiraillé entre une logique d'efficacité de l'action qui parfois prend le dessus sur la logique de l'essai par tâtonnement et erreur inhérent à l'animateur qui débute. Faut-il faire à la place ? Faire faire ? Ou faire avec ? Résultat : l'animateur expérimenté donne parfois une situation « prête à animer » au débutant et tant pis si lui

n'en comprend pas le sens et ne voit pas ensuite si l'activité proposée est adaptée au public.

Le projet omnisports de la vie associative sportive et les professionnels salariés pour porter ce projet... ou comment trouver chaussure à son pied ?

Le modèle 100% salarié pour encadrer les publics porté par les fédérations françaises a fortement influencé l'activité des sections et les profils d'embauche. Avec pour effet pervers « d'avoir tué le bénévolat ». Ces logiques ont dénaturé les projets omnisports des clubs qui visent à proposer des activités pour tous, peu chères en associant la population. Soucieux de ne pas tomber dans ces travers, les 40 clubs d'Escalade FSGT en région Parisienne ont tourné le dos au modèle proposé par la FFME et ont mis en place un autre modèle: ils ont mutualisé un poste régional pour coordonner les actions de formation, de communication et de soutien au développement des clubs dans une pratique qui ne demande que cela avec 5000 adhérents et une forte dynamique de progression depuis 10 ans.

Thierry Maquet rappelle que les études sur l'emploi sportif mettent en évidence que l'emploi tend de plus en plus vers du « multitâches et de la polyvalence ». Le modèle des fédérations françaises centré exclusivement sur l'entraînement et l'enseignement des activités est en décalage avec la diversification des attentes des publics. Et fondamentalement ce modèle ne répond pas aux problématiques des clubs qui ont besoin de compétences encore une fois pour gérer, former développer des projets qui associent, les adhérents, développer les compétences à animer.

Quelles coopérations inventer entre le monde universitaire et les clubs sportifs ?

C'est la principale conclusion qu'on peut tirer de la séquence : il faut réduire l'écart entre les compétences auxquelles sont formés les étudiants en STAPS et la réalité des besoins de la vie associative sportive. Cette dernière, celle qui s'interroge encore sur le devenir des pratiques accessibles à tous et qui veut « fabriquer » des adhérents responsables, a besoin de professionnels développeurs d'engagement qui transmettent les compétences. Elle peut s'appuyer sur des modèles déjà existants qui font leurs preuves.

A Vitry, c'est la section enfant multisports qui dispose d'un permanent formateur pour 30 animateurs bénévoles. A Ivry, c'est le club omnisports qui a mis en place un poste de

permanent dédié à la formation des entraîneurs et animateurs de toutes les sections. Quelques exemples parmi tant d'autres qui ne demandent qu'à être étudiés pour être mis en avant et adaptés ailleurs.

Toutefois si la fragilité des modèles économiques en est le symptôme, la cause profonde relève du projet associatif des clubs omnisports. Pratiques de services qui produisent des consommateurs contre pratiques réellement associatives et responsabilisantes, l'enjeu est là. Aujourd'hui plus que jamais, il faut repenser les finalités des clubs omnisport et de leurs sections.

PRATIQUE SPORTIVE ET ASSOCIATIVE POUR TOUS, EMANCIPATION DES MILIEUX POPULAIRES : PROGRES OU REGRESSION

Selon Patrick Mignon, sociologue du sport, « alors que le sport est souvent présenté comme un moyen d'intégration, on pourrait faire la proposition inverse : il faut être intégré pour faire du sport ». On peut aussi faire le même constat en ce qui concerne l'engagement et la prise de responsabilités dans la vie associative sportive : il faut être socio économiquement intégré pour s'engager dans la vie associative sportive.

Les données sociologiques sur la pratique sportive et l'engagement associatif le confirment, les milieux aisés progressent, les milieux populaires reculent. En même temps que l'on observe une augmentation du nombre de pratiquants sportifs dans la société, augmentation liée à la progression démographique (démographisation) on n'observe pas de démocratisation des pratiques sportives en direction des couches populaires et des moins aisés.

Comment définir la catégorie des milieux populaire ?

Première difficulté : s'agit-il de définir les milieux populaires comme la population au sens large ? Auquel cas le leitmotiv de la FSGT « tous les sports pour tous » conviendrait. Ou bien s'agit-il de définir les milieux populaires comme la population des dominés qui subissent le plus la précarité et la déstructuration de la société productrice d'inégalités ?

Tout en excluant les classes supérieures, la sociologie classique définit les milieux populaires comme un tout qui engloberait les travailleurs et ceux qui en sont privés, les inclus et les exclus, ceux qui accèdent aux pratiques culturelles et sportives et ceux qui en sont exclus. Dans les années 90, la FSGT avait eu besoin de mieux définir son rapport aux milieux populaires par la formule « le sport pour tous, tous ! ».

Les politiques publiques de la ville et les orientations du CNDS définissent les milieux populaires comme étant un ensemble de classes défavorisées recensées dans les lieux de vie communément appelés QPV pour quartier de la politique de la ville.

Ainsi traiter des milieux populaires reste une tâche compliquée car objet difficile à définir. Pour notre part, il nous a semblé important de retenir l'idée qu'il s'agit des

populations les plus exclues des pratiques culturelles et sportives à visée émancipatrice, celles qui subissent le plus les inégalités socioéconomiques.

C'est l'usage que l'on fait du sport qui fait qu'il est éducatif ou non.

L'être humain a besoin d'activité physique et sportive. Pas seulement pour être bien dans son corps mais surtout parce que les APS participent du développement des êtres humains, tout au long de leur vie. Être plus capable pour s'émanciper de ses limites physiques, intellectuelles, sociales. L'enfant est dépendant de son milieu de vie, de son environnement et des adultes. Pour qu'il acquière de l'autonomie, il faut organiser son milieu de vie et les interactions avec celui-ci. L'adulte est dépendant de son milieu social et il faut agir sur le milieu pour qu'il puisse s'émanciper et être plus capable d'agir sur sa vie physique, sociale, intellectuelle.

Clarifier le projet et ses finalités : quels individus vise-t-on ?

Pour Djamel Aïchour, directeur de la structure, « une maison de quartier, c'est la maison du peuple. C'est un lieu de vie, un lieu d'animation et d'apprentissage où l'on essaye de faire émerger des initiatives mises en place par les habitants et ouvertes à tous. Il s'agit avant tout de contribuer au mieux vivre ensemble et de créer du lien entre les individus ». En étant à l'écoute des projets des habitants pour les accompagner.

A l'inverse, il existe des structures et des maisons de quartiers qui développent avant tout une activité de services à la population sans visée de responsabilisation. Or plus que d'autres, les milieux populaires ont un besoin fondamental de projets qui les fassent progresser dans leurs capacités à prendre en charge leur vie, leurs activités. Être acteur de sa vie plutôt que consommer des loisirs, construire des projets avec les autres, plutôt que consommer des projets construits par d'autres.

Ici encore, l'expérience de la Maison de Quartier de Monmousseau est utile : « faire confiance c'est important. Il ne faut pas fermer les portes à de nouveaux projets. Sinon on reste dans une zone de confort qui consiste à proposer des actions et des choses que l'on sait faire. Or pour faire

progresser les individus il faut accepter de sortir de sa zone de confort en allant chercher des compétences nouvelles et utiles aux projets naissants de la volonté des habitants. Les activités proposées par la maison de quartier sont des outils pour encourager les individus, les jeunes, les familles à faire de nouvelles choses ensemble. »

Pour Djamel encore « *l'entre soi constitue un frein quand on ne sort pas du quartier. Un quartier situé dans une ville qui évolue avec de nouvelles habitations qui drainent des « CSP+ » habituées à consommer des activités. Le mouvement associatif sportif et culturel tente de capter les nouveaux habitants et mécaniquement les conditions d'accès se complexifient avec notamment des cotisations qui augmentent.*

Adapter les contenus et la pédagogie des pratiques culturelles et sportives pour les enrichir...

« Plus on appauvrit la pratique sportive et culturelle moins il y aura de vivre ensemble. » C'est ce que nous rappelle Daniel Bruneau de la section football de l'ES Vitry qui nous décrit l'expérience du club dans l'animation d'un championnat local original et unique en son genre : « Le groupe jeune FSGT de la section est un groupe à part à côté des équipes 1 et 2 de compétition. Composé de gamins de 12 à 17 ans, nombre d'entre eux ont des retards de motricité, sont obèses, ou en déficit d'activité physique et certains ont des handicaps mentaux. Ils sont différents des gamins d'il y a 20 ans qui composaient ce groupe d'activité. Il y a 20 ans, les gamins du groupe jeune FSGT respiraient le foot car ils jouaient en bas de la cité mais n'étaient pas suffisamment organisés pour intégrer une pratique régulière de compétition classique. Aujourd'hui les gamins qui composent le groupe jeune FSGT ne seront pour 90% d'entre eux jamais prêts à intégrer les équipes de compétitions. Mais la section a la volonté de les prendre en charge. Ils veulent imiter Neymar mais ils n'y arrivent pas. Donc ils sont en échec. On essaie donc de leur proposer des activités adaptées à leurs niveaux de capacités pour qu'ils soient en réussite et qu'ils progressent. On fait face aussi à des gamins qui rentrent dans le club et qui ont tapé le ballon dans le centre de quartier. Souvent en gymnase. Mais il y a très peu de contraintes et de règles pour les faire progresser. On n'y est pas sur une activité éducative mais d'abord sur une activité de loisir occupationnelle».

Véronique Jacquet de l'association les Tourterelles à Villejuif qui anime des APS dans une pratique partagée valides / non valides propose aussi d'autres pistes :

« l'émancipation des individus passe aussi par la responsabilisation dans les tâches d'animation, d'arbitrage. Ces gamins peuvent y accéder s'ils sont parfois en difficulté dans la pratique»

Quels partenariats possible ?

Les freins sont identifiés : une conception de projet de services et d'activités prêtes à consommer, un manque de volonté dans les projets des structures qu'elles soient associatives ou municipales, des contenus et une pédagogie peu adaptés, des politiques de villes orientées sur le sport vitrine qui font la part belle aux résultats sportifs. Pour autant, des acteurs locaux démontrent que des projets culturels et sportifs adaptés qui partent des besoins des couches populaires sont viables, utiles et marchent. Il y a encore des villes et des associations sportives qui sont à l'écoute des besoins des populations des couches les plus défavorisées. Ne manque plus que de les fédérer pour coopérer.

LA REMONTADA DES FOOTS FSGT EN ILE DE FRANCE

Les besoins des individus et leurs conditions de vie évoluent.

Les modalités de pratique du football doivent aussi évoluer.

Quelle stratégie de développement pour les dix prochaines années ? Quels efforts produire à l'échelle de l'Ile de France FSGT ?

De l'auto arbitrage à l'arbitrage à deux, du championnat de semaine à la mutualisation des terrains pour les équipes qui n'en ont pas, du foot à 7 au foot à 11 en passant par le foot à 5 ou le foot jeune. Autant d'adaptations des règles et des formes de pratiques qui visent à coller à la réalité des modes de vie et des besoins profonds de la population.

Entre janvier et mars 2018, un état des lieux des foots FSGT en Ile de France a été réalisé par les comités 92-93-94-75 et la Ligue Ile de France. Le document, discuté essentiellement dans les commissions et assemblées générales de mi-saison des clubs de foot à 11, comportait des constats et des propositions qui furent régulées par les clubs présents dans la première phase de discussions.

Focus sur les motivations des pratiquants

Le collectif issu de l'Espace Fédéral Territorial FSGT, qui a piloté cet état des lieux, s'est aussi appuyé sur une enquête (questionnaire) auprès de nos équipes engagées dans les différents championnats et pratiques en Ile de France.

Entretien physique et plaisir de se retrouver entre amis sont cités comme les principales motivations, la pratique de compétition étant secondaire. Un pratiquant sur deux ne pratique qu'une seule fois par semaine à l'occasion des matches de football. La recherche d'un cadre de pratique régulier à proximité géographique représente la principale raison du choix d'un club.

Des motivations pour lesquelles il convient de tirer les enseignements tandis que les responsables de clubs évoquent souvent le problème de l'irrégularité des joueurs dans la saison.

Le même travail d'état des lieux et de régulation doit être réalisé auprès des clubs de foot à 7 ces derniers ne tenant pas d'assemblée de mi-saison en Ile de France.

Après avoir associé de nombreux clubs de foot à 11 en amont, la journée de travail du 29 mars a servi de synthèse...

De nombreuses pistes émergent :

Formes d'organisations des compétitions et accessibilités horaires pour coller aux contraintes de transport et aux modes de vie... Répartition par zone géographique et réduction des temps de transport...

Mutualisation des forces humaines bénévoles et salariées pour des commissions plus efficace et mieux formées...

Evolution du règlement pour un football plus respectueux des motivations et plus sain.

Formation des dirigeants, des entraîneurs, des arbitres pour un football plus associatif et plus humain...

Stratégie et efforts communs des comités pour mutualiser les terrains et en obtenir de nouveaux...

Quels leviers actionner, quelles priorités, quelles échéances programmer pour développer ce nouveau projet à l'échelle du territoire? Un travail qui va exiger de la part des comités et des militants des foots en Ile de France de mieux se coordonner pour enclencher des transformations concrètes dès la saison prochaine.

Plan de travail des prochains mois sur les footballs FSGT

Problèmes à résoudre par ordre de priorité	Propositions concrètes	Agenda
<p>Formation des arbitres : l'arbitrage à deux mal compris. Besoin de référents de formation et d'outils pédagogiques. Manque de formation pratique et d'expérimentation.</p> <p>Commission de discipline et cadre règlementaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser une assemblée régionale des arbitres FSGT pour réaliser un état des lieux et dégager un plan de travail d'actions coordonnées à partir des problèmes observés • Préparer ensemble les temps de formation de début de saison. • Formation à partir d'une plateforme collaborative sur internet : cadre juridique, réglementation, typologie des dossiers ; démarches possibles, droits et devoirs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Juin 2018 et automne 2018 • Septembre à octobre 2018
<p>Les procédures et les démarches de résolution des litiges ne sont pas cohérentes d'un comité à l'autre. Il y a besoin d'harmoniser nos démarches.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un temps de formation dédiés aux gestionnaires de litiges : pour réaliser la typologie des litiges. Ramasser les expériences et les démarches dans le traitement des dossiers. Retenir les démarches qui fonctionnent. • Se former à la médiation en utilisant la charte fédérale de résolution des conflits. 	<p>Saison 2018/2019</p>
<p>Installations sportives et terrains : mutualiser les terrains pour les équipes sans terrains.</p> <p>Rapprocher les lieux de pratiques des lieux d'habitation / travail des équipes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en partage les tableaux d'utilisation des terrains sur le site de gestion des foots pour les administrateurs. • Réaliser une carte des installations en Ile de France de la répartition et de la quantité de terrains en foot à 7 et foot à 11. • Développer une stratégie coordonnée en Ile de France pour obtenir des terrains pour les équipes de foot à 11 sans terrains du vendredi soir et du lundi soir. • Championnats de semaine à 7 et à 11 : Mettre en débat la possibilité d'une mutualisation des terrains gérés par l'ensemble des comités pour permettre plus de proximité pour les équipes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Fin de saison 2017/2018 • Saison 2018/2019
<p>Débattre mieux, débattre plus, associer les équipes aux problèmes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Former les clubs sur le thème de la vie d'équipe et des bonnes pratiques de vie associative dans les équipes. • Traiter du problème de la régularité des joueurs – faut-il assouplir les contraintes de la pratique ou bien les renforcer ? • Mettre en débat les propositions de championnats par territoire. • Règlements et innovations : mettre en débat l'utilité... 	<ul style="list-style-type: none"> • AG de début de saison • AG de mi saison.
<p>Communiquer mieux vers nos équipes et vers les nouvelles équipes pour mettre en valeur nos points forts.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aller vers une harmonisation des tarifs d'engagement en sondant les comités et en se projetant sur la saison prochaine pour diffuser les mêmes tarifs dans un même document d'engagement. • Retravailler le bulletin « tous les foots, tous les jours » et l'orienter encore mieux vers les nouvelles équipes. • Adapter le site internet des foots FSGT 	

Les Motivations	
<p>Classement des Motivations liées à la pratique du football</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. S'entretenir physiquement et se dépenser. 2. Retrouver ses amis. 3. Se détendre par la pratique d'un sport de loisir. 4. Avoir du plaisir dans les compétitions. 5. Ressentir des émotions en pratiquant. 6. Partager des valeurs sportives. 	<p>Pratique privilégiée et fréquence de pratique</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 pratiquant sur 2 ne pratique qu'une fois par semaine, ce qui veut dire qu'il ne s'entraîne pas en dehors des matches officiels. • La pratique hors clubs la plus citée est la course à pied. • Fréquence de pratique hors clubs : 32% des répondants ne pratiquent qu'une fois par semaine, 27% 2 fois par semaine, 20% ne font rien en dehors du match de foot.
Le club	
<p>Ancienneté des répondants dans le club</p> <ul style="list-style-type: none"> • 29% entre 5 et 10 ans. • 22% entre 3 et 5 ans. • 17.4% entre 10 et 20 ans. • 15.2% entre 1 et 2 ans. <p>Classement des raisons du choix du club</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Présence d'amis, collègues 2. Choix de l'activité 3. Proximité géographique 4. Réputation de convivialité du club 5. Pratique loisirs 6. Bon niveau de compétition 7. Coût d'inscription <p>Qu'est-ce que le club apporte ? le top des réponses</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Des relations amicales 2. Un cadre de pratique régulier 3. La possibilité de pratiquer un sport adapté à ses besoins. 4. Une structure qui facilite la pratique (logistique et organisation gérée par le club) 5. Un structure pour partager les valeurs 6. La possibilité de s'engager concrètement 	<p>Taille des clubs</p> <ul style="list-style-type: none"> • – 20 adhérents pour 47% des répondants. • 20 à 100 adhérents pour 37% des répondants. • Entre 1000 et 2000 adhérents pour 4,5% des répondants. • Entre 201 et 500 adhérents pour 3.4% des répondants. • Entre 101 et 200 adhérents pour 2.8% des répondants • 3.9% des répondants ne connaissent pas la taille de leur club. <p>Connaissance du club</p> <ul style="list-style-type: none"> • 98% connaissent le montant de la cotisation • 96% savent où trouver les informations pratiques. • 88% savent comment s'engager bénévolement au sein du club • 90% connaissent la composition du bureau. • 80% savent où trouver les informations officielles. • 75% savent qui sont les partenaires du club. <p>Degré d'attachement au club</p> <ul style="list-style-type: none"> • 69% sont beaucoup attachés à leur club. • 25% sont plutôt attachés à leur club. • 5% sont assez peu attachés ou neutres.
Engagement et valeurs du club	
<p>Parmi ceux qui s'engagent dans la vie du club : le top des motivations</p> <ul style="list-style-type: none"> • 45% veulent se rendre utile. • 42% veulent développer le club. • 30% veulent promouvoir les valeurs du club. • 29% ne veulent pas être client de leur pratique. • 25% partagent une vision particulière de leur pratique. <p>Parmi ceux qui s'engagent dans la vie du club : combien de temps par semaine est consacré aux différentes responsabilités ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • 35% moins d'une heure • 30% jusqu'à 2 heures • 27% plus de 3 heures • 9% jusqu'à 3 heures <p>L'engagement dans le club prend-il trop de temps ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Non à 80% • Oui à 20% 	<p>Quelles sont les valeurs du club selon les répondants</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La convivialité 2. L'esprit de jeu 3. Le respect 4. La solidarité 5. Le partage <p>A propos de ces valeurs vous diriez</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sont beaucoup d'accord avec à 80% • Ils les défendent beaucoup à 65% • Sont utiles en dehors du club à 52% • Sont utiles dans leur vie à 50% • Les dirigeants et entraîneurs les transmettent beaucoup à 46% • 15% pour sa vie démocratique.
Communication	Connaissance de la FSGT
<p>Par quels moyens avez-vous des informations sur la FSGT ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • 56% par le site internet FSGT. • 46% par le comité ou la Ligue • 25% par la newsletter • 20% par le magazine fédéral. • 17% lors des compétitions. • 6.7% par les réseaux sociaux. <p>Trouvez-vous que la fédération communique bien vers vous ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • 40% plutôt • 25% neutre • 20% Beaucoup • 11% assez peu <p>Trouvez-vous que la fédération communique bien vers le grand public ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • 45% neutre • 30% assez peu • 13% plutôt • 7% pas du tout • 5% beaucoup 	<p>Savez-vous à quelle fédération sportive votre club est affilié ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • 88% disent FSGT • 11% disent FFF <p>Connaissez-vous la FSGT ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • 41% beaucoup. • 38% plutôt. • 13% neutre. • 7.5% assez peu ou pas du tout. <p>Ressentez-vous un attachement particulier à la FSGT ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Beaucoup à 14% • Plutôt à 34% • Neutre à 33% • Assez peu à 14% • Pas du tout à 3.4% <p>Si vous ressentez un attachement pourquoi ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • 85% compétitions accessibles à tous. • 40% la conception des pratiques • 39% bon niveau de pratique. • 18% histoire de la fédération.

LES PARTICIPANTS AUX DIFFERENTES SEQUENCES

Aïchour Djamel	RECHERCHE DE L'IDEAL
Bakary Enji	FSGT 92
Bakhti Mohamed	ES VITRY
Bensikhaled Farid	FSGT 94
Boiteux Jean Michel	ES VITRY FOOTBALL
Bonnin Christian	ES VITRY
Bouquin Colette	ES VITRY GYMNASTIQUE
Bruneau Daniel	ES VITRY FOOTBALL
Chevau David	FSGT 75
Chevit Benjamin	FSGT
CHOK Imed	COMITE 92 - FC ANTONY
Corso Maud	ES VITRY FOOTBALL
Courant Josette	FSGT 94
COUTO Tony	US DRANCY
Cremonesi Bruno	SNEP 93 - FSGT 93
Daudet Sophie	DIRECTION DES SPORTS IVRY SUR SEINE
DE WILDE ERIC	USVIGNIEUX NATATION
Delteil Florence	US IVRY GYM FORM
Desbief Patrick	FSGT 92
Dupré Rémi	DALLAS FC
FABRE Claude	COMMISSION FSGT 75
Faustin Stewen	LIGUE ILE DE FRANCE FSGT
Favier Jean Pierre	US IVRY OMNISPORTS
Favier Martine	COMITE FSGT 94
FOUCHE Alain	TRITON AC FOOT A 11
Frigout Jérôme	AS ORLY
Gohel Laurent	ES VITRY
Hafaiedh Mohamed	FOOTBALL CLUB ZARZA FOOT A 7
Haine Patricia	SPALIES ACTIVITES ADAPTEES
Hatterer Jean Paul	FSGT 93
Hélène Hoyez	COMITE FSGT 94
JACQUIN Christophe	RYTHME TOUT TERRAIN FOOT A 7
Karima	CENTRE DE QUARTIER MONMOUSSEAU
Lamri Mehdi	LA RELEVE PLUS DE 30
Lenoir Fabrice	VILLEJUIF ALTITUDE ESCALADE
Liparo-Salin Yolan	CHAMPIGNY FC 94
Loustau jean Jacques	FSGT 75 FOOT A 11
Magali	CENTRE DE QUARTIER MONMOUSSEAU
Mahfoufi Mounia	FSGT 94
Maquet Thierry	UPEC CRETEIL
Marchand Romain	MAIRE ADJOINT CHARGE DES SPORTS
Marie Calisti	FSGT 75
Molet Alain	A S ORLY
Moustard Janine	ES VITRY
Moustard René	ES VITRY
Mylene Douet Guerin	FSGT
Nabila	CENTRE DE QUARTIER MONMOUSSEAU
Nieto Benoit	US CRETEIL NATATION
Oulaldj Emmanuelle	FSGT
Ouvrard Aude	VILLEJUIF ALTITUDE ESCALADE
Rabah	CENTRE DE QUARTIER MONMOUSSEAU
Revert Quentin	MOTHER SOCCER TEAM
Seznec Jean Claude	COSMA ATHLETISME
Seznec Rémi	COSMA ATHLETISME
Tafflet Francette	US IVRY ESCALADE
Tafflet Michel	US IVRY ESCALADE
Tonneau Jimmy	SPALIES ACTIVITES ADAPTEES
Treuillet Thomas	DÉMOCRATIE POLYGONAISE FOOT A 7
Trutin Pablo	DÉMOCRATIE POLYGONAISE FOOT A 7
Valle Thomas	DYNAMO 94 FOOT A 7 ET CFA FOOT
ZAHORE Wilfried	LES DESINVOLTES FOOT A 7

69 participants en participation cumulée